

Compte rendu de mandat des représentants FO

**Une dotation ministérielle de 18 postes...
TRES INSUFFISANTE
pour répondre aux besoins du département**

Rappelons que c'est la disparition de ce qui restait de la Formation initiale qui finance les dotations ; en effet, nos collègues stagiaires seront à temps plein en classe à la rentrée 2022.

Conséquences :

- **10 écoles « sous surveillance » menacées d'une fermeture au CTSD de FIN JUIN si les effectifs prévisionnels baissent.**
- **8 écoles en besoin d'une ouverture, non satisfaite à l'issue de ce CTSD.**
- **Seulement 2 créations de postes de TR alors que les besoins en remplacement sont criants depuis des années dans toutes les circonscriptions et aggravés dans la situation actuelle.**

Le CTSD s'est déroulé en visioconférence, comme le Groupe de Travail qui l'a précédé, malgré nos demandes répétées d'une réunion en présentiel afin de ne pas subir la médiocrité du son et les coupures de connexion récurrentes qui entravent l'examen du projet de carte scolaire et notre défense des dossiers d'école. On ne peut que regretter le silence du SNUipp-FSU et du SE-UNSA sur les conditions matérielles dans lesquelles se tiennent les instances consultatives au prétexte de la pandémie alors que de vastes salles sont disponibles pour se réunir en toute sécurité sanitaire.

Les représentants FO ont défendu toutes les écoles qui leur avaient confié leur dossier.

Nos interventions ont permis d'obtenir une nouvelle ouverture, à l'école élémentaire F. Perrin à CAUMONT, et la levée de 3 fermetures annoncées au Groupe de travail du 24 janvier (LAGNES maternelle, Le THOR primaire La Calade, St SATURNIN les APT primaire Empereur) ; ces écoles passent en « écoles à surveiller », ce qui laisse néanmoins planer la menace de fermeture au CTSD de juin, ce que FO refuse.

De plus, la mention "à surveiller", attribuée aux écoles élémentaires d'Apt Jean Giono et Henri Bosco, à la maternelle Sainte Catherine d'Avignon et à l'élémentaire Alexandre Blanc de Bollène, a été levée.

La Directrice Académique a soumis au vote sa carte scolaire :

8 Contre : 4 FO et 4 FSU - 1 Abstention : le représentant SE-UNSA, en l'absence une fois de plus du représentant SIAES.

En s'abstenant, **le SE-UNSA a permis à la DASEN de valider immédiatement sa carte scolaire** présentée à la va-vite en 4 jours, du GT du lundi au CTSD du vendredi. Un vote contre unanime des représentants du personnel aurait réglementairement obligé la DASEN à présenter **un nouveau projet** de carte scolaire lors d'un **nouveau CTSD**, nous offrant ce faisant la possibilité d'apporter des éléments nouveaux pour lever des fermetures et la menace que constitue la mise « sous surveillance/fermeture » de 10 écoles.

10 écoles sont placées « sous surveillance », risquant une fermeture fin juin si leurs effectifs baissent. C'est une véritable épée de Damoclès pour les collègues qui pourraient alors être **chassés, sans choix de poste de repli car après le mouvement.**

8 écoles sont placées « sous surveillance » pour un besoin d'ouverture dont 3 ne pourraient ouvrir... faute de local pour l'instant ! Il revient à l'Administration de contacter d'urgence les mairies concernées sauf à se contenter, comme chaque année, d'un affichage d'ouvertures qui ne peuvent être réalisées.

FO est intervenue en fin de CTSD pour rappeler à la Directrice Académique l'engagement qu'elle avait pris lors du Groupe de Travail CTSD de créer des postes de TR si elle n'avait pas utilisé toute la dotation. La Directrice Académique a gardé 5,24 postes en réserve. La création de 2 postes de TR est insignifiante au regard des besoins de remplacement. FO revendique 5 postes de remplaçants de plus par circonscription, soit 50 TR.

La Directrice Académique a répondu que **13 PE sur la liste complémentaire allaient être recrutés** pour les remplacements. FO a dénoncé **l'insuffisance de ce recrutement par rapport aux besoins**.

Au même moment, à l'occasion d'une réunion académique sur la situation sanitaire, FO a demandé au Recteur d'**abonder la liste complémentaire en convoquant les jurys du CRPE 2021** pour assurer **davantage de recrutements sous statut de fonctionnaire** alors que le rectorat recrute des personnels **en CDD pour quelques mois**.

On ne peut que regretter qu'aucune organisation ne se soit associée à la demande de FO ni n'ait contesté le recours à des CDD lors de cette réunion.

Le Recteur a répondu que c'était du ressort du ministre auprès duquel FO est déjà intervenu et continuera d'intervenir pour qu'il abonde les listes complémentaires.

Le Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN), présidé par le Préfet, statuera sur le projet de carte scolaire de la DASEN le mardi 22 février à 15 h.

Les représentants FO vous invitent à **transmettre au syndicat tout élément nouveau permettant de défendre votre demande d'ouverture non satisfaite ou de contester une fermeture dans votre école ou une situation « sous surveillance »**.

Un préavis de grève départemental a été déposé, couvrant jusqu'au 4 mars toute action de grève pour des revendications de carte scolaire. Si des écoles entendent manifester lors du CDEN, le SNUDI-FO les invite à le contacter au plus tôt (y compris pendant les vacances).

*Tanguy Langlet, Sophie Farret-Gravez, Blaise Laurent,
Cécile Bernal, Simon Berthe, Frédéric Saval*

Décharge de direction

Les représentants FO ont soumis un vœu au CTSD :

Le CTSD se prononce pour le maintien du moratoire pour préserver 1 an la décharge de direction si elle diminue suite à une mesure de carte scolaire.

Vote : 9 voix pour (FO - FSU - UNSA)

Le maintien de la décharge de direction pendant 1 an après une mesure de fermeture de classe était la règle en Vaucluse jusqu'au début des années 2010, ceci afin de permettre aux directeurs d'envisager une mutation. Après avoir été supprimée, cette règle avait été rétablie en 2018. La nouvelle Directrice Académique avait annoncé lundi 24 janvier lors du GT qu'elle mettait fin à cette pratique malgré notre demande.



Déclaration FO à l'ouverture des travaux du CTSD du 28 janvier 2022

Madame la Directrice Académique,

Jeudi 13 janvier dernier, la puissance de la mobilisation qui s'est exprimée dans la grève et les manifestations, dans notre département comme dans tout le pays, témoigne de la colère, de l'indignation et de la détermination des collègues à faire cesser le chaos, contraignant le gouvernement et le ministre à recevoir nos fédérations nationales et à faire des annonces pour le 1^{er} degré.



Le recrutement de la totalité des candidats aux concours PE inscrits sur les Listes Complémentaires que la FNEC- FP FO n'a cessé de revendiquer depuis plusieurs années est bien à mettre à l'actif de cette mobilisation. Mais nous attendons toujours sa mise en œuvre !

Nous vous demandons, Madame la Directrice Académique, combien de recrutements sur liste complémentaire ont-ils été faits pour notre département quinze jours après l'engagement pris par le premier ministre et le ministre de l'Éducation Nationale ?

Combien en reste-t-il à appeler ? Quand seront-ils dans les écoles ?
Il faut si nécessaire **abonder immédiatement la liste complémentaire**.

M. le Recteur a affirmé le 10 janvier qu'il fallait assurer le remplacement des enseignants quoiqu'il en coûte. Ce n'est toujours pas le cas, et pandémie ou pas, il en manque notablement.

Il y a **urgence à créer des postes de remplaçants** et nous dénonçons le recrutement de contractuels qui seront renvoyés au chômage.

Il faut également **abandonner les PIAL et recruter des AESH** pour rétablir l'accompagnement scolaire auquel ont droit les élèves en situation de handicap.

Nous dénonçons la diminution des aides qui résulte de la mutualisation des AESH dictée par de sordides calculs financiers.

Nous demandons que **l'amélioration des décharges de direction** concerne toutes les directions d'école ; nous revendiquons donc :

-1/4 de décharge a minima tous les 15 jours pour les écoles d'1 à 3 classes.

-1/2 décharge à partir de 8 classes.

-Décharge totale à partir de 10 classes

ainsi qu'**une aide administrative à toutes les directions d'école**.

Les retards d'apprentissage des élèves fortement impactés par la crise du COVID 19 et le délabrement de l'Éducation Nationale résultant des politiques d'austérité et des contre-réformes commandent aujourd'hui, quoi qu'il en coûte, des mesures et des moyens en urgence.



Enfin, nous demanderons des ouvertures supplémentaires et contesterons des fermetures sur lesquelles nous interviendrons dans la discussion.

Il y a urgence à abaisser les effectifs dans toutes les classes et à assurer les remplacements.

12 FERMETURES de CLASSE hors Éducation Prioritaire

Circo.	Ville	type	école
APT	MAUBEC	PRIM en élémentaire	ARTHUR RIMBAUD
AVIGNON 1	ALTHEN-DES-PALUDS	MAT	ANDRE DE RICHAUD
AVIGNON 2	AVIGNON	MAT	SIXTE ISNARD
AVIGNON 2	SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON	MAT	LA CARDELINA
AVIGNON 3	SORGUES	MAT	LA PINEDE
AVIGNON 3	SORGUES	ELEM	MAILLAUDE
BOLLENE	BOLLÈNE	MAT	ALEXANDRE BLANC
CARPENTRAS	LORIOU-DU-COMTAT	ELEM	LES PINS
ORANGE	CADEROUSSE	ELEM	JEAN MOULIN
PERTUIS	LA TOUR-D'AIGUES	ELEM	LUCIE AUBRAC

et en Regroupement Pédagogique Intercommunal

Circo.	Ville	type	école
APT	SAINT-MARTIN-DE-CASTILLON	RPI	ELEMENTAIRE
CARPENTRAS	PUYMÉRAS	RPI	PRIM en élémentaire

10 écoles « sous surveillance » avec menace de fermeture si les effectifs baissent d'ici le CTSD de fin juin.

Circo	ville	type	école
APT	LAGNES	MAT	LAGNES
APT	GORDES	ELEM	LES AMANDIERS
APT	St SATURNIN LES APT	PRIM	EMPEREUR
AVIGNON 1	AVIGNON	ELEM	BOUQUERIE
AVIGNON 1	AVIGNON	ELEM	POUZARAGUE
AVIGNON 1	VEDENE	MAT	DAUDET
BOLLENE	CAIRANNE	PRIM	ARTHUS BERTRAND
CAVAILLON	LE THOR	PRIM	LA CALADE
L'ISLE SUR LA SORGUE	L'ISLE SUR LA SORGUE	ELEM	LUCIE AUBRAC
L'ISLE SUR LA SORGUE	MAZAN	ELEM	LA CONDAMINE

12 OUVERTURES DE CLASSES hors Éducation Prioritaire

Circo.	ville	type	école	Incidence sur la décharge
AVIGNON 2	AVIGNON	ELEM	STE-CATHERINE	
AVIGNON 2	AVIGNON	ELEM	VERTES RIVES A	De 0,25 à 0,33
AVIGNON 2	MORIÈRES-LÈS-AVIGNON	ELEM	MARCEL PAGNOL	De 0,75 à 1
AVIGNON 3	SORGUES	ELEM	ELSA TRIOLET	
BOLLENE	BOLLENE	PRIM en élémentaire	LES TAMARIS	De 0,33 à 0,50
BOLLENE	LAPALUD	PRIM en élémentaire	LOUIS PERGAUD	
CARPENTRAS	AUBIGNAN	ELEM	LA GARENNE	De 0,75 à 1
CAVAILLON	CAUMONT-SUR-DURANCE	MAT	PAULINE KERGOMARD	De 0,25 à 0,33
CAVAILLON	CAUMONT-SUR-DURANCE	ELEM	FERNAND PERRIN	De 0,5 à 1
ORANGE	ORANGE	MAT	COUDOULET	De 0 à 0,25
PERTUIS	CADENET	ELEM	MELINA MERCOURI	
PERTUIS	LAURIS	ELEM	LES AIRES	De 0,33 à 0,5

8 écoles en besoin d'ouverture mais seulement "sous surveillance"

Circo.	ville	type	école	
AVIGNON 1	VEDENE	ELEM	LES JARDINS	
BOLLENE	LAPALUD	PRIM en maternelle	PERGAUD	
CARPENTRAS	CARPENTRAS	PRIM	LES GARRIGUES	Problème de local
CARPENTRAS	VACQUEYRAS	ELEM	VACQUEYRAS	Problème de local
L'ISLE SUR LA SORGUE	L'ISLE SUR LA SORGUE	MAT	LES NEVONS	Problème de local
ORANGE	COURTHEZON	ELEM	JEAN VILAR	
ORANGE	PIOLENC	ELEM	JOLIOT CURIE	
PERTUIS	PUYVERT	PRIM	PUYVERT	

Mesures en Éducation Prioritaire

Maternelles REP +

Circo.	Ville	école	Grande Section	Petite Section/Moyenne Section
AVIGNON1	AVIGNON	SAINT-JEAN	3 (moins 1)	4
AVIGNON 2	AVIGNON	A. DE ST EXUPERY	5 (moins 1)	6
AVIGNON 2	AVIGNON	GRANDS CYPRES	4 (moins 1)	6 (plus 1)
AVIGNON 2	AVIGNON	LA TRILLADE	4 (moins 1)	5
AVIGNON 2	AVIGNON	LES OLIVADES	3 (moins 1)	5 (plus 1)
AVIGNON 3	AVIGNON	MASSILLARGUES	3 (plus 1)	2 (Moins 1)
CARPENTRAS	CARPENTRAS	MISE POUZOL	3 (moins 1)	4

Maternelles REP

Circo.	Ville	école	GS	PS/MS	Incidence sur la décharge
AVIGNON 1	AVIGNON	LOUIS GROS	4 (plus 1)	4 (moins 1)	
AVIGNON 1	AVIGNON	SAINT ROCH	4 (plus 1)	4	0,25 à 0,33
AVIGNON 3	LE PONTET	LOUIS PERGAUD	4 (moins 1)	4	0,5 à 0,33
AVIGNON 3	SORGUES	FREDERIC MISTRAL	3 (plus 1)	3	0,25 à 0,33
BOLLENE	VALREAS	MARCEL PAGNOL	3 (moins 1)	3	0,25 à 0,33
CARPENTRAS	CARPENTRAS	LES AMANDIERS	4 (plus 1)	4	0,25 à 0,33

Elémentaires REP +

Circo.	Ville	école	CP	CE1	CE2 au CM2	Incidence sur la décharge
AVIGNON 1	AVIGNON	SAINT JEAN	5 (moins 1)	6	9 (plus 1)	
AVIGNON 2	AVIGNON	PIERRE DE COUBERTIN	6 (plus 2)	5 (moins 1)	8	
AVIGNON 3	AVIGNON	MASSILLARGUES	3	3	5 (plus 1)	
CARPENTRAS	CARPENTRAS	EMILE BOUCHE	2	2	4 (plus 1)	De 0,25 à 0,33
CARPENTRAS	CARPENTRAS	FRANCOIS JOUVE	5 (plus 2)	3	5	
CARPENTRAS	CARPENTRAS	LA QUINTINE	5	5 (plus 1)	7 (moins 1)	
CAVAILLON	CAVAILLON	LA COLLINE	4 (plus 1)	4 (moins 1)	6	

Elémentaires REP

Circo.	Ville	école	CP	CE1	CE2 au CM2	Inciden ces sur les décharg es
AVIGNON 1	AVIGNON	LOUIS GROS	4	4 (plus 1)	6	
AVIGNON 1	AVIGNON	SAINT ROCH	4	4 (moins 1)	7	
AVIGNON 3	SORGUES	FREDERIC MISTRAL	3 (plus 1)	2 (moins 1)	5	
AVIGNON 3	SORGUES	SEVIGNE (primaire)	1	1 (moins 1)	3 (plus 1)	
BOLLENE	BOLLENE	JEAN GIONO	4 (plus 1)	3 (moins 1)	6	
BOLLENE	BOLLENE	JOLIOT CURIE	3	3	6 (moins 1)	
VALREAS	VALREAS	JULES FERRY	3 (moins 1)	4	7	
VALREAS	VALREAS	MARCEL PAGNOL	3 (plus 1)	2 (moins 2)	6 (plus 1)	
CARPENTRAS	CARPENTRAS	LES AMANDIERS A	2 (plus 1)	1 (moins 1)	3	De 0,25 à 0,33
CARPENTRAS	CARPENTRAS	LES AMANDIERS B	1 (moins 1)	2	3	
ORANGE	ORANGE	ALBERT CAMUS	4	3 (moins 1)	6	
ORANGE	ORANGE	CROIX ROUGE	3 (plus 1)	2 (moins 1)	4	

AUTRES MESURES :

- **Création de 2 postes de Titulaires remplaçants**
- **Fusion d'écoles** : AVIGNON maternelle La Violette et élémentaire M. Perrin – Monclar
- **Implantation d'une ULIS** à MONTFAVET élém VERTES RIVES B pour le grand Avignon
- **Transformation** à PERNES élémentaire J. Moulin d'un poste fléché Allemand (vacant depuis 2020) en poste d'adjoint école
- **Ouverture d'un poste fléché Provençal** à VENASQUE primaires sous réserve d'un poste vacant en maternelle
- **Ouverture d'un poste bilingue anglais** à PERNES primaire L. Giraud sous réserve d'un poste vacant
- **Transfert Dispositif « Accueil des moins de 3 ans »** : Avignon de la maternelle NEUF PEYRES à la Maternelle SAINT-JEAN
- **Décharges de direction** : application des mesures ministérielles
 Écoles de 6 et 7 classes : passage de 0,25 à 0,33
 Écoles de 12 classes : passage de 0,5 à décharge totale
 Écoles de 13 classes : passage de 0,75 à décharge totale

